

Gestion de patrimoine et fiscalité : enjeux et perspectives

Jean-Luc Marchand, associé responsable de la pratique fiscale du cabinet Latournerie Wolfrom, nous en dit plus sur le marché de la gestion de patrimoine et nous explique le positionnement de son cabinet dans ce cadre.



JEAN-LUC MARCHAND

ASSOCIÉ RESPONSABLE DE LA PRATIQUE FISCALE DU CABINET LATOURNERIE WOLFROM

Comment la crise a-t-elle impacté la gestion de patrimoine ?

La crise a inégalement impacté les secteurs : certains domaines d'activité sont encore aujourd'hui largement sinistrés alors que d'autres ont poursuivi, voire accéléré leur croissance. La pandémie a également fortement impacté le monde de l'immobilier commercial ou de bureau. Le télétravail pousse certains secteurs à revoir de façon pérenne l'utilisation de leurs locaux. Dans l'immobilier commercial, l'appétence persistante pour l'achat à distance influe sur les besoins de surface commerciale et les modalités de calcul des loyers par exemple. En parallèle, l'explosion de la dette souveraine instille chez les acteurs l'idée d'une « fatalité inflationniste » qui constituerait un changement radical du paysage de la gestion dans les années à venir.

Quels sont les sujets qui préoccupent les dirigeants et les entreprises actuellement ?

Leurs préoccupations sont encore principalement d'ordre social, même si les aides gouvernementales ont fortement atténué le choc, et des RH (gestion du nouveau modèle de travail semi-distant, nombre important de postes à pourvoir dans certains secteurs comme la restauration...).

Parce qu'elles ont bénéficié d'importantes mesures gouvernementales et ont souvent accusé une baisse notable de leur rentabilité, l'optimisation fiscale du résultat n'est pas un sujet prédominant, à l'exception de certains secteurs. En revanche, la maîtrise du coût fiscal des réorganisations (fusions/scissions, apports) est un important sujet d'actualité. La gestion du patrimoine professionnel et l'appétence pour l'optimisation fiscale dépendent là encore du secteur d'activité et de la façon dont il a été impacté par la crise. Concomitamment à l'arrêt des aides gouvernementales, nous nous attendons à un contrôle fiscal agressif sur le court et moyen termes. Nous avons de nombreux dossiers assortis de pénalités pour manquement délibéré, de contestation des valeurs sur des schémas de réorganisation. Se pose aussi la question de l'intégration des tendances « covid » et « post-covid » sur les valeurs déclaratives pour l'IFI, les transmissions ou la réorganisation des groupes dans un contexte dominé par l'incertitude.

Votre cabinet accompagne les entreprises et les dirigeants sur ces sujets. Qu'en est-il ?

Notre cœur de métier est d'optimiser le fonctionnement entrepreneurial en limitant notamment l'impact fiscal entraîné par les structures complexes

(domestiques ou transfrontalières), des transactions internes mal identifiées ou formalisées, des défauts d'étanchéité de la « tuyauterie » financière... Pour nous, la vigilance fiscale va du cœur de l'exploitation de l'entreprise jusqu'au patrimoine disponible des actionnaires, des entrepreneurs et sa transmission. Nous sommes aussi très sollicités sur les sujets relatifs aux actifs immobiliers et à leur valorisation qui jouent un rôle important sur le plan fiscal

Quels sont les sujets qui vont se démarquer sur le second semestre 2021 ?

Une reprise vigoureuse semblant se confirmer, nous nous attendons à des contrôles fiscaux plus durs, notamment sur l'utilisation des mécanismes incitatifs. Il est important d'anticiper et de se faire accompagner pour limiter les impacts. Autre sujet d'actualité : les « management packages », notamment dans la continuité des récentes décisions du Conseil d'État qui viennent fixer des limites novatrices et assez rigides. Enfin, on peut aussi citer l'impôt mondial minimal qui peut rappeler notre ancien « bénéfice mondial » supprimé à la demande des instances européennes car trop favorable aux entreprises françaises... et qui soulève de nombreuses interrogations pratiques ■

Le magazine du **MEDEF Paris**

Numéro 62 Novembre 2021

C'EST À VOUS !

Business X Philanthropie :

LE NOUVEL ÉTAT-PROVIDENCE ?



Mouvement
des **Entreprises**
de **France**
Paris

